Nations Unies  $E_{\text{C.20/2015/10}}$ 



## Conseil économique et social

Distr. générale 26 mai 2015 Français Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Cinquième session

New York, 5-7 août 2015 Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*\* Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale

## Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale

## Note du Secrétariat

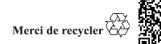
Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport élaboré par le groupe de travail chargé de l'élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ ggim\_committee.html). Le Comité est invité à prendre connaissance du rapport et à approuver la déclaration de principes commune afin qu'elle soit soumise au Conseil économique et social pour adoption.

## Synthèse du rapport

À sa quatrième session, qui s'est tenue à New York du 6 au 8 août 2014, le Comité d'experts a adopté la décision 4/107, dans laquelle il a accueilli favorablement le rapport établi par le groupe de travail et approuvé son mandat et son programme d'activités. Le Comité d'experts a pris note du fort consensus dont les principes faisaient l'objet parmi ses membres et invité les États Membres à continuer d'examiner les principes recommandés et de formuler, à son intention, pour approbation, des observations sur les améliorations à y apporter. En outre, le Comité a prié le groupe de travail de lui présenter une version finale de la déclaration de principes commune pour approbation à sa prochaine session.

<sup>\*\*</sup> E/C.20/2015/1.







<sup>\*</sup> Nouveau tirage pour raisons techniques (9 juin 2015).

Le rapport contient un exposé des démarches de consultation et de délibération que le groupe de travail a effectuées auprès des États Membres et des experts afin de réviser et de parfaire les principes. La version finale de la déclaration de principes commune figure dans le rapport pour approbation par le Comité d'experts.

2/2